




**CIFAC**  
ARTISANAT ET AVENIR



DERMO - COSMÉTIQUE - PHARMACEUTIQUE  
CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)



2, rue Claude Bloch- CS 25059 -14077 CAEN CEDEX 5  
02 31 53 25 30 - [cifac@cmai-calvados-orne.fr](mailto:cifac@cmai-calvados-orne.fr)  
[www.cifac.fr](http://www.cifac.fr) -   



L'obtention du CQP dermo-cosmétique pharmaceutique renforce et développe les qualifications afin de favoriser l'adaptation des salariés à l'évolution de leur emploi et des besoins de l'entreprise.

## Objectifs

Le titulaire du CQP organise et gère l'espace cosmétique de l'officine et peut :

- Proposer des conseils associés à un traitement dermatologique ou à la prévention dans le domaine dermo-cosmétique, des produits d'hygiène corporelle et cosmétiques et des produits de parfumerie dans le respect de la réglementation.
- Apporter un conseil technique et personnalisé aux clients à partir d'une analyse de leur état cutané et de leurs besoins.
- Apporter également un conseil lors de la délivrance d'une prescription dermatologique.

Il est également compétent dans :

- L'élaboration de la politique commerciale et promotionnelle du rayon et définition de l'assortiment
- L'organisation de l'espace de vente du rayon
- La négociation et achat des produits
- La gestion des stocks.

## Conditions d'accès à la formation

Il est réservé à toute personne habilitée à la délivrance du médicament au public :

- titulaires du diplôme de préparateur en pharmacie
- ou titulaires du diplôme de pharmacien.

Pour les salariés en activité ou demandeurs d'emploi, l'accès à la formation est également possible par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

## Période

Durée : de Septembre à Juin

Rythme des cours : tous les vendredis et sept jeudis de 8h à 16h

Lieu de formation : CIFAC de CAEN

## Financement

Les cours au CIFAC sont pris en charge directement par ACTALIANS Paris  
01 53 00 86 00

Prise en charge OPCA	Plan de Développement des compétences	Pro A	Contrat de professionnalisation (CDD ou CDI)
Durée de formation	9 mois	9 mois	9 mois
Volume d'heures en centre	278 heures	278 heures	278 heures
Prise en charge de la formation	20 €/ * / heure	20 €/ * / heure	20 €/ * / heure

(\*) Le différentiel entre le coût de formation et les 20€ de prise en charge est au bénéfice de l'entreprise.

## Rémunération en contrat de professionnalisation

Niveau	16-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
Titulaire d'un diplôme niveau III ou équivalent	90% du SMIC	90% du SMIC	85% du salaire minimum conventionnel sans être inférieur au SMIC
Titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau IV	65% du SMIC	80% du SMIC	
Autres	55% du SMIC	70% du SMIC	

## Formation

### CQP DERMO-COSMETIQUE PHARMACEUTIQUE

#### UC1 - Mise en œuvre de la politique commerciale de l'officine en matière de dermo-cosmétique :

- Les moyens de la définition d'une politique commerciale
- Les achats
- Le suivi des ventes

#### UC2 - Animation de l'espace de vente dermo-cosmétique au sein d'une pharmacie d'officine :

- Conception et organisation d'un rayon dermo-cosmétique
- Animation du point de vente

#### UC3 - Conseil du client en matière d'hygiène et de soins :

- Physiologie cutanée et types de peaux
- Pathologies de la peau
- Galénique et actifs
- Conseils associés aux produits d'hygiène
- Conseils associés aux produits de soin
- Analyse de nature de peau et conseils associés

#### UC4 - Vente de produits d'hygiène et de soin :

- Techniques de vente
- Règlementation en matière

# CIFAC

ARTISANAT ET AVENIR

## LES FORMATIONS DISPENSÉES AU CIFAC

- Boucher(ère)
- Boulanger(ère)
- Charcutier(ère)
- Coiffeur(euse)
- Dermo-cosmétique pharmaceutique
- Gestionnaire de PME
- Mécanicien(ne) Option véhicules particuliers
- Mécanicien(ne) Option motocycles
- Pâtissier(ère)
- Préparateur(trice) en pharmacie
- Prothésiste dentaire (CTM ou BTM)
- Vendeur(euse) en alimentation
- Équipier polyvalent du commerce
- Opticien(ne) - Lunetier(ère) (CQP ou BTS)

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[cifac@cmai-calvados-orne.fr](mailto:cifac@cmai-calvados-orne.fr)

02 31 53 25 30